

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 Septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 Septembre, le Conseil Municipal de la commune de L'ILE D'OLONNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 Septembre 2025

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 17 Votants : 19

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Annemieke SCHEENAERTS, Véronique MAFFREY, Jocelyne BRETHOMÉ, Laëtitia GOARDET, Nicole MARANDEL, Marie-Laure BOSSARD, Didier FERRE, Jean-Luc PINGUET, Axelle MINAUD, Yohan EVENO, Ludmila HEURION, Jean-Luc HOTTOT, Thibaut ODON,

Etaient absents excusés : Michel MANDRET (Pouvoir donné à Thierry MONNEREAU), Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Thibaut ODON)

Étaient absents : Mickaël MICHON, Jérôme DA SILVA, Alexandre MANDRET, Jocelyne GROLLIER

Secrétaire de séance : Annemieke SCHEENAERTS

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 Juillet 2025

1 – Enquête publique portant sur la désaffection et déplacement du chemin piétonnier entre l'impasse des paludiers et la rue du Maréchal de Lattre : Conclusions du commissaire enquêteur.....

Délibération

2 - Déclarations d'Intention d'Aliéner

3 - Questions diverses

Le procès-verbal du conseil municipal du 26 Juillet 2025 est validé à l'UNANIMITE

M. le Maire ouvre cette séance en remerciant tous ceux qui ont participé aux manifestations estivales et plus particulièrement Anna, Michel, Christophe et Thierry. Il reste encore de beaux événements en fin d'année : la fête des vendanges, les journées du patrimoine et l'accueil des nouveaux arrivants, le repas des ainés, Octobre rose et le téléthon.

L'été aura été satisfaisant avec cependant deux points noirs : En premier lieu la fête des vieux métiers qui ne s'est pas déroulée dans de bonnes conditions. M. le Maire espère que les organisateurs ne seront pas trop impactés économiquement tout en confirmant que la municipalité restera un soutien pour que cet évènement perdure.

Le deuxième point marquant aura été l'annulation du dernier grand concert, décision prise en concertation avec les artistes et techniciens. La météo incertaine, la pression de certaines personnes inquiètes du risque d'incendie ont amené à cette difficile décision. Les bénévoles et partenaires ont été reçus salle du Pré Neuf pour un beau moment de convivialité mais ce n'est pas l'objectif de ces Mercredis de l'été qui doivent rester une fête populaire ouverte à tous. France 2 a à cette occasion réalisé un reportage sur la commune. Le feu d'artifice sera reporté à une date qui reste à déterminer, peut-être au moment des fêtes de fin d'année.

M. le Maire indique retenir également la très belle exposition de l'œil mais aussi l'annulation du vide-greniers en raison des très fortes chaleurs et le manque de bénévoles.

Cependant, la commune aura attiré cette année encore nombre de visiteurs au bénéfice de tous les commerçants.

M. le Maire indique ensuite que la commune est désormais desservie par onze aller/retours quotidiens de bus Oléane, soit un transport toutes les 50 minutes. Il faut communiquer sur ce pont afin que les Islais s'approprient ce mode de déplacement facilitant.

M. Thibaut Odon confirme que l'application Oléane est également très simple d'utilisation et que toutes les informations y sont présentent

Parmi l'actualité des travaux, M. le Maire souligne la démolition de l'escalier le long du Logis des Marais qui, pour rappel, n'était pas une issue de secours et présentait même un véritable risque de chute. Dans le même temps le pignon du cabinet dentaire a fait l'objet d'une rénovation et une autorisation de sa propriétaire pour la pose d'une photo de l'exposition de l'Œil. Enfin le pignon de la boulangerie se rénove également puisque les propriétaires après avoir engagé des travaux de peinture ont accordé à la mairie la possibilité de faire réaliser une fresque.

Dans les semaines à venir, ce sont deux projets d'envergure qui vont se concrétiser : la rénovation de l'école Ste Anne en harmonie avec l'identité architecturale locale à pierres vues et enduit blanc, la mise en œuvre de la construction de l'espace commercial Massieu après la venue des équipes d'archéologie préventive puisque cette parcelle se situe dans l'environnement immédiat de l'église et de son ancien cimetière.

Enfin parmi les nouveautés, M. le Maire indique que le Gendarmerie tiendra une permanence en Mairie mercredi prochain, moment précurseur visant à faciliter le contact de proximité avec les Islais.

1 – Enquête publique portant sur la désaffectation et déplacement du chemin piétonnier entre l'impasse des paludiers et la rue du Marechal de Lattre : Avis du commissaire enquêteur

Monsieur le Maire rappelle qu'une enquête publique s'est tenue du 22 juillet au 07 août 2025 afin d'évaluer le déclassement du domaine public puis déplacement du chemin piétonnier situé entre la rue du Maréchal de Lattre et l'impasse des Paludiers.

Deux permanences du commissaire enquêteur ont eu lieu le 22 juillet de 9h à 12h et le 07 août de 14h à 17h et le dossier d'enquête publique a été placé à disposition du public à l'accueil de la Mairie durant toute cette période.

L'information du public stipulait la possibilité d'adresser toute remarque ou question sur l'adresse mail de la Mairie et un affichage était positionné à chaque entrée du chemin.

Durant l'ensemble de cette période, il n'y a eu ni visite au commissaire enquêteur, ni consultation du dossier en Mairie ni mail adressé à ce sujet.

M. Le Commissaire enquêteur qui a analysé ce projet a ainsi rendu un avis favorable au déclassement dudit chemin piétonnier en vue de son déplacement. Il a formulé une recommandation visant à prendre en compte les servitudes pour les réseaux existants

M. Thibaut Odon interroge sur la typologie du chemin nouvellement créé qui ne sera pas rectiligne et ne permettra pas d'avoir une vue d'un bout à l'autre. M. le Maire indique que le chemin actuel est également sinueux et l'aménagement futur sera sécurisant puisqu'il aboutira immédiatement sur la future place.

Mme Nicole Marandel questionne sur le projet de l'officine. S'agit-il d'une extension ? M. le Maire indique qu'il s'agit d'une création après sollicitation des deux pharmaciennes repreneuses qui se doivent de moderniser et agrandir la pharmacie pour mieux répondre aux besoins des Islais. M. le

Maire indique être en contact avec le propriétaire de l'actuel bâtiment et espère qu'il sera à nouveau destiné à des commerces de proximité.

Enfin pour ce qui concerne la savonnerie, M. le Maire indique que les responsables ont manifesté leur volonté d'acquérir le local qu'ils occupent actuellement c'est-à-dire l'ancien presbytère. Cela fera l'objet de discussion lors d'un prochain conseil municipal.

Le conseil municipal valide à l'UNANIMITE la désaffectation et le déplacement du chemin concerné par l'enquête publique en prenant en compte la recommandation de Monsieur le commissaire enquêteur quant aux réseaux existants.

2 - Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

M. le Maire informe le conseil municipal des Déclarations d'Intention d'Aliéner auxquelles il n'a pas donné de suite positive au regard des délégations qui lui sont octroyées :

- AN 448 : Habitation + Terrain – 21 B Rue des Merles
- AC 144 : Habitation + Terrain – 9 Rue du Hameau du Clocher

3 – Questions diverses

- Mme Maryse Soudain indique que parmi les deux terrains que la commune mettait en vente, le plus petit vient d'être attribué en commission. Elle rappelle également qu'Octobre rose se prépare pour le dimanche 5 octobre à partir de 9H. Chacun est attendu pour participer à la vente d'objets ou au lancer de soutien-gorge
- M. Christophe Peigney indique que la commission qui procédera aux attributions de logements de l'habitat inclusif se réunira prochainement afin d'en valider les critères
- M. Jean-luc Pinguet précise que le feu vert récompense sera positionné au niveau du 43 rue des Aubépines mi-décembre. Mme Laétitia Goardet précise qu'il faudra rouler en-dessous de 30 km/h pour passer. Mme Nicole Marandel interroge sur l'emplacement et l'absence d'efficacité du système puisqu'ensuite les automobilistes accélèrent ou peuvent même ne pas respecter le feu rouge. M. Thierry Monnereau précise qu'il y a alors risque de PV puisqu'il s'agit d'un feu de circulation. Pour ce qui concerne l'emplacement M. Monnereau confirme qu'il a été étudié pour faire ralentir la circulation qui est très excessive sur cette portion
- M. Jean-Luc Pinguet informe le conseil municipal avoir été chargé d'organiser une réunion pour la gendarmerie. Ce sont quarante anciens gendarmes qui ont ainsi visité et apprécié la commune. M. Yohan Eveno les a accompagnés pour la visite des marais, de la salorge, de l'église puis du moulin.
- M. Didier Ferré demande la pose d'un panneau STOP à la Bradière et non pas un « CEDEZ LE PASSAGE. M. le Maire confirme que s'il faut mettre un stop on le fera. D'autre part la pose de plots sera faite dans les jours à venir afin d'empêcher le stationnement dans les zones inappropriées. Le fleurissement sera fait avant fin novembre pour une inauguration qui sera annoncée prochainement. Il restera à procéder au marquage sur le parking.
- Mme Axelle Minaud interroge sur les circonstances de l'incendie qui a eu lieu le weekend précédent rue de l'auzance. M. le Maire indique qu'il s'agit d'une négligence à cause d'un barbecue mais que cela aurait pu mal tourner. Ce sont des champs qui ont brûlés. Le réel problème est l'absence d'entretien de friches.
- Mme Ludmila Heurion confirme la vitalité de professionnels médicaux et paramédicaux de l'espace santé
- M. Jean-luc Hottot interroge sur la pose des bacs d'ordures enterrés de la Bradière. M. Thierry Monnereau confirme qu'ils sont en place et opérationnels

- M. Thibaut Odon questionne sur le planning de relamping de la salle de la Redoute. M. Thierry Monnereau indique que cela va être fait première semaine de septembre. La question du déplacement du tableau de arque est également à l'étude pendant ces travaux
- Mme Annemieke Scheenaerts indique que la fête des vendanges s'est déroulée avec les écoles une semaine plus tôt que prévu en raison des conditions météorologiques annoncées et l'avancement de maturation du raisin. Le samedi fanfare et le comité des fêtes animeront la fête. L'habituel concours de trouspinette sera au rendez-vous ainsi que le repas au Pré Neuf. Il y a besoin d'aide et les élus sont invités à venir.
- Mme Annemieke Scheenaerts indique également rencontrer cette semaine les associations pour avancer sur le téléthon. Pour le moment aucune association ne souhaite véritablement prendre le dossier.
- Mme Annemieke Scheenaerts rappelle au conseil municipal la préparation du bulletin municipal et la période des Assemblées Générales dans chaque association. Les élus sont invités à y participer au maximum. C'est important pour les associations
- Mme Annemieke Scheanerts précise enfin que la validation de la nouvelle signalétique est en attente d'un rdv avec l'entreprise car pas tout à fait satisfaisant. Les supports sont jolis mais trop petits sur axes d'entrée.
- M. Thierry Monnereau indique que les travaux sont en cours de finition au Logis des Marais. Il en est de même pour la Brardière ou il ne reste que les plantations et la pose de quelques plots. Pour ce qui concerne l'habitat inclusif le calendrier est respecté et les travaux progressent. Des travaux d'urgence ont été réalisés sur la voirie Impasse des belous
- M. Yohan Eveno indique que TV Vendée a fait plusieurs sujets sur la commune et reviendront pour une troisième émission. Pour ce qui concerne les journées du patrimoine, le programme innove en proposant un pique-nique du patrimoine. Les commerçants proposent un repas spécial, une exposition de Thiarre d'Islas sur les costumes coiffes est présentée à la Salorge
- M. le Maire et M. Yohan Eveno indiquent que l'association SMPI et la commune préparent la mise en valeur de l'ancien musée de la petite gare, ancienne station de tramway de l'Île d'Olonne.
- M. le Maire indique que le prochain bureau communautaire se réunira le 29 Septembre à Ste Foy.